

REPUBLIQUE FRANCAISE

**DEPARTEMENT
ILLE ET VILAINE**

**COMMUNE DE
LA SELLE-EN-LUITRE**

Nombre de Conseillers :

En exercice 13
Présents 13
Votants 13

Date de la convocation :

29 novembre 2022

Date d'affichage

29 novembre 2022

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-deux, le 6 décembre à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de **M. Denis CHOPIN**, maire.

Etaients présents : Denis CHOPIN, Maire, Franck BRYON, Florence GELOIN, Denis TALIGOT, Loïc CARRE, Adjoint, David GILBERT, Nathalie BRILLARD, Isabelle JEHAN, Catherine DOMAGNE, Guillaume LALOE, Christèle HARDY, Maëlig LE DU, Pierrick BARON Conseillers.

Secrétaire de séance : Florence GELOIN

OBJET DE LA DELIBERATION N°109/2022 : **PROJET SELL'PARC / PLAN DE FINANCEMENT / FEADER LEADER**

PLAN DE FINANCEMENT SELL'PARC

DEPENSES	Montan HT	RECETTES	Montant HT
Mission SPS - SOCOTEC	1 380.00 €	DETR 2021	120 000.00 €
Lot 1 VRD – SARL DAUGUET TP	293 400.60 €	FEADER LEADER	51 890.15 €
Lot 2 Jeux city stade – SAS SPORT ET DEVELOPPEMENT URBAIN	147 525.49 €		
Lot 3 Aménagement paysager – SAR JARDINS DE PEROUZEL	64 821.20 €	Autofinancement	335 237.14 €
Total Général	507 127.29 €		507 127.29 €

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **VALIDE** le plan de financement du Terrain multisports intergénérationnel Sell'Parc
- **AUTORISE** Monsieur Le Maire à signer tous les documents se rapportant à cette décision.

Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Florence GELOIN

Secrétaire de séance,



Pour extrait conforme au registre,

Le Maire, Denis CHOPIN

